

FICHE DE PREINSCRIPTION SEJOUR ETE 2023

Nom du responsable légal :						
	Prénom :					
Date de naissance : Age :						
Masculin	Féminin 🗆					
Commune de résidence :						
	(Écrire en lettre capitale)					
	Masculin □ nce :					

Si votre enfant présente un problème de santé, merci de fournir le document nécessaire à sa prise en charge pour un accueil dans les meilleures conditions. (PAI ou autre)

Clôture des		Réponse	Cocher la case correspondante	
Pré-inscriptions				
6/11 ans Primaire			LA MARTRE (VAR) DU 17 AU 22 JUILLET	
11/14 ans Collège	2 juin	A partir du	UBAYE-SERRE-PONÇON DU 10 AU 15 JUILLET	
15/17 ans Lycée	2023	16 juin	LA COURONNE DU 24 AU 29 JUILLET	
15/17 ans Lycée			ROME * (Italie) DU 7 AU 12 AOUT	

Documents obligatoires à fournir pour la pré-inscription
Fiche remplie et signée
Dossier famille et enfant 2022/2023 à jour
(ou disponible sur le site du SIVoM Val de Banquière)
Assurance extrascolaire 2022/2023
Un chèque d'acompte de 40 € à l'ordre du Trésor Public
(il sera conservé si votre enfant est retenu)
Test Anti panique (sauf pour le séjour de MARTRE)
*Pour ROME en plus des autres documents :
Copie des cartes d'identité à jour (de l'enfant et du Responsable).
Carte européenne d'assurance maladie.
Autorisation de sortie du territoire.

Test Anti panique à passer en piscine (coût environ 2€). A conserver même si votre enfant n'est pas retenu, il est valable sur une durée indéterminée et nécessaire pour toutes activités aquatiques.

Dossier complet à nous déposer ou renvoyer avant le 2 juin 2023 par courrier à l'adresse suivante :

SIVOM VAL DE BANQUIERE – Pôle Animation du Territoire – Service Séjours 21 Bd du 8 Mai 1945 06730 Saint André de la Roche.

Vous pouvez également déposer votre dossier à l'accueil du Palais des Sports de La Trinité Rue Michéo 06340 La Trinité (8h30-12h/13h00-17h00, mercredi 18h00)

En cas d'absence ou d'annulation, les conditions de facturation seront les suivantes :

Les deux premiers jours seront facturés :

- En cas d'annulation jusqu'à deux semaines avant le départ,
- Sur présentation d'un certificat médical, dans les 2 semaines précédant le séjour,
- En cas d'absence au départ, sur présentation d'un certificat médical fourni le jour même ou le lendemain.

Le responsable légal de l'enfant, déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des

Pour toute absence injustifiée, le prix total du séjour sera facturé.

	modalités de fonctionnement.		
	Fait à	Le	
	SIGNATURE DU RESPONSABLE LEGA	AL DE L'ENFANT	
Le	responsable légal de l'enfant, déclare exact	s tous les renseignements p	ortés sur cette fiche spécifique.
Fa	it à	Le	
			Signature du responsable légal